

RANGE TA CHAMBRE !

Marie-Michèle Cauterman
Collège Debeyre, Marquette-lez-Lille

J'avais deux bonnes raisons de résister à l'amicale pression du comité de rédaction de *Recherches* qui me demandait de présenter cette démarche dans le présent numéro.

Première raison : c'est une démarche ancienne (20 ans !), qui a déjà fait l'objet de publications¹. Quand je la pratique en classe, je n'apprends plus rien de neuf sur la manière dont les élèves raisonnent, tâtonnent. Et cela plombe mon envie d'écrire.

Seconde raison : c'est une démarche datée. Dans l'article du *Français Aujourd'hui*, nous faisons référence aux travaux de Jean-Michel Adam, et à un article de Schneuwly, Bronckart, Pasquier, Bain, Davaud intitulé « Typologie de texte et stratégie d'enseignement. Un patchwork discursif »². Depuis, la recherche a évolué, *exit* la typologie de textes ; la réflexion sur les genres s'est développée ; quant aux instructions officielles de collège, elles ont inauguré en 1996 l'ère des formes de discours. « Cela donne un peu le vertige », constate Jean-Michel Adam, qui répond dans ce même numéro à la question : « La notion de typologie de textes en didactique du français. Une notion "dépassée" ? » Il est vrai que l'exercice n'a

-
1. *Le Français Aujourd'hui* n°74, 1986, « Sujet : décrivez votre chambre », Marie-Michèle Cauterman et Bernard Graczyk. La démarche a été présentée et commentée par Claudine Garcia-Debanc dans le numéro 62 de *Pratiques*, juin 1989 : « Le tri de textes, modes d'emploi ». Elle est également décrite, avec un corpus modifié, sur le site « Passages » : <http://lamia.lille.iufm.fr/passages/>
 2. *Le Français Aujourd'hui* n° 69, 1985.

pas été fabriqué dans une logique applicationniste par rapport aux théories en cours. Mais tout de même : n'est-il pas périmé ?

Deux bonnes raisons ?

Dans l'éditorial du numéro 40 de *Recherches*, nous écrivions qu'innover ce peut être « réactiver, recycler des petits riens, des démarches anciennes »³. « La chambre », c'est une démarche qui marche ! Si elle ne me surprend plus, elle continue de surprendre les élèves, de les mettre au travail. Elle fait surgir leurs classements « spontanés », au sens que Claudine Garcia-Debanc donne à cet adjectif :

En utilisant le terme « spontané », nous ne voulons pas dire que ces apprentissages seraient construits en dehors de toute interaction sociale, quand précisément ils dépendent des interactions qu'a eues l'enfant avec l'écrit dans sa famille et à l'école et réfèrent aux pratiques culturelles. Nous voulons seulement désigner par là l'état des compétences textuelles et métatextuelles des enfants au moment où s'engage un enseignement sur la typologie des textes et des discours.⁴

Jean-Michel Adam utilise le même adjectif au début de son article :

Les opérations de classement, qui sont au centre du présent numéro, sont autant des pratiques cognitives ordinaires spontanées que des activités savantes.

et pose le problème de l'articulation entre les deux, dans le cadre de la classe :

Lorsque [l'activité de classement] devient un travail scolaire, elle ne doit surtout pas se soumettre aux classements savants, mais seulement être informée de la logique qui motive ces derniers.

Je re-présente donc ici une activité didactique de classement, dans laquelle mes élèves et moi usons de catégories hétérogènes au regard des recherches récentes, et de dénominations « spontanées ».

LE SUPPORT : RENDEZ-LUI SA CHAMBRE !

Cette activité qui relève, en termes de matrice d'exercices, de l'appariement, peut être conduite au collège à partir de la 5^{ème}. Il s'agit de situer la description dans un contexte, de montrer qu'un même objet n'est pas décrit de la même manière selon que l'intention générale est d'expliquer, d'argumenter, de raconter, ou de prescrire.

Le support est constitué d'un texte initial, extrait de *Bel-Ami* de Maupassant, dans lequel on suit le personnage principal, de la rue où se trouve son immeuble à l'intérieur de celui-ci, et jusqu'à la porte de la chambre qu'il y occupe. La référence n'est pas donnée aux élèves.

3. Éditorial du numéro 40, *Innover*, p. 6.

4. « Le tri de textes, modes d'emploi », p. 8.

Il revint à grands pas, gagna le boulevard extérieur, et le suivit jusqu'à la rue Boursault qu'il habitait. Sa maison, haute de six étages, était peuplée par vingt petits ménages ouvriers et bourgeois, et il éprouva en montant l'escalier, dont il éclairait avec des allumettes-bougies les marches sales où traînaient des bouts de papiers, des bouts de cigarettes, des épluchures de cuisine, une écoeurante sensation de dégoût et une hâte de sortir de là, de loger comme les hommes riches, en des demeures propres, avec des tapis. Une odeur lourde de nourriture, de fosse d'aisances et d'humanité, une odeur stagnante de crasse et de vieille muraille, qu'aucun courant d'air n'eût pu chasser de ce logis, l'emplissait du haut en bas.

Ce texte est suivi d'une consigne...

Le personnage dont il est question dans le passage que vous venez de lire habite l'un des logements de cette maison. Sa chambre est décrite dans le même livre, quelques pages après ce que vous venez de lire.
Lisez les textes suivants ; trouvez celui qui décrit la chambre du héros.

... et d'un corpus de 9 textes, (Annexe 1), en partie différent du corpus de 1986⁵, dont les références, que voici, ne sont pas communiquées aux élèves à ce moment de l'exercice :

- Texte initial et Texte 6 : *Bel-Ami*, Guy de Maupassant ;
- Texte 1 : *Le Mystère de la chambre jaune*, Gaston Leroux ;
- Texte 2 : Catalogue d'une célèbre chaîne suédoise d'ameublement, 1999 ;
- Texte 3 : *Au Bonheur des Dames*, Émile Zola ;
- Texte 4 : *Journal secret d'Adrien 13 ans 3/4*, Sue Townsend, Livre de Poche – Jeunesse, coll. Mon bel oranger, 1984 ;
- Texte 5 : *Inter 59* (magazine de petites annonces), n°1146, 31 août 1998 ;
- Texte 7 : *Cahiers de Système D* n°86, 1976 (revue de bricolage) ;
- Texte 8 : *Les Orpailleurs*, Thierry Jonquet, Gallimard Série Noire, 1993 ;
- Texte 9 : *La Vie quotidienne au temps des chevaliers*, A. Theis, Hachette, coll. Échos.

ÉLIMINER, SÉLECTIONNER, JUSTIFIER

Les élèves prennent connaissance de l'ensemble des textes et de la consigne. Il est important de bien insister sur le fait que le texte à trouver n'est pas la suite directe du texte-source.

Le travail est d'abord individuel. Une méthode est suggérée : écrire « NON » en marge du texte quand on juge que ce n'est certainement pas le texte qui convient, « ? » dans les autres cas. Cette première approche prend 10 à 15 minutes

5. Ont été supprimés deux textes de Zola et un extrait de revue de bricolage, au profit d'un roman de littérature de jeunesse, d'un roman policier récent décrivant une pièce bien délabrée, et d'une petite annonce. Le parti pris de ces modifications est la diversification, et l'accentuation des caractéristiques que les élèves vont mettre en avant. J'ai aussi changé de catalogue, pour avoir la possibilité de montrer l'original.

(Il faut lire tout ça ?) J'observe, je ne guide pas. Les difficultés lexicales (safran, aulne, linoléum, etc.) sont levées à la demande, ce qui a pour conséquence que les élèves ne demandent pas ce qu'ils croient savoir, d'où les erreurs d'interprétation de certains termes polysémiques, on le verra plus loin.

En groupes, les élèves échangent rapidement leurs premières remarques. Puis ils répondent par écrit (l'écrit peut être une réponse commune écrite par un « secrétaire de groupe » sous la dictée de ses coéquipiers) à deux questions :

- a) Quels textes éliminez-vous ? Pourquoi ?
- b) Parmi les textes qui restent, quel texte retenez-vous finalement ? Pourquoi ?

La question **b** a essentiellement pour fonction d'obliger les élèves à une relecture fine des textes qu'ils n'ont pas éliminés. Je n'insiste pas s'ils ne parviennent pas à trancher et en restent à des hésitations entre deux ou trois textes : c'est même souvent signe d'une réelle réflexion.

Durant cette phase, je vais de groupe en groupe et continue d'observer, d'écouter ; je ne donne aucune réponse, mais exige de vraies justifications, des remarques nombreuses, des détails ; je refuse les réponses globales : « Nous éliminons les textes 2, 5, 6, 8 et 9 parce que ça ne suit pas. » Je les engage à explorer leurs intuitions, à les fonder, à découvrir les présupposés de leurs réponses. Travail difficile pour les élèves, à qui il est demandé de prendre une distance par rapport à ce qui pour eux va de soi. D'où des dialogues professeure-élèves où la première fait preuve de la plus grande mauvaise foi et d'une incompréhension totale des mots simples qu'utilisent les seconds. Cela donne des échanges de ce genre :

Élève 1 : Le texte 2, ça va pas.

Prof. : Ah bon ? Et pourquoi ?

Élève 1 : C'est pour vendre.

Élève 2 : C'est un catalogue.

Prof. : C'est un catalogue ?

Élève 2 : Oui, il y a le prix, tout ça.

Prof. : Bon, d'accord, c'est un catalogue. Mais pourquoi un catalogue ça ne pourrait pas aller avec le texte de départ ?

Élèves : ? ? ?

Prof. : Je ne dis pas que vous avez tort !

Élève 3 : Le texte de départ, c'est pas un catalogue, c'est un livre.

Prof. : Un livre ? Mais un catalogue, c'est un livre aussi !

Élève 3 : Oui, mais je veux dire un livre comme au CDI !

Les autres acquiescent.

Prof. : Un livre comme au CDI ! Vous voulez dire un roman, peut-être ?

En général (le catalogue fait exception, nous y reviendrons), les élèves ne se posent pas d'abord la question de l'origine des textes, et semblent faire peu de cas des traits formels et des caractéristiques énonciatives. Du moins (il faut être prudent quand on interprète leurs discours) leurs paroles et leurs écrits, à ce stade de la démarche, ne portent pas *explicitement* trace d'une réflexion en ces termes. Mais rien ne dit que des connaissances, même embryonnaires, ne soient pas à l'œuvre. C'est précisément le but de la démarche de les mettre au jour, et à jour... Sans assurance que les justifications finalement fournies, *a posteriori*, correspondent aux

raisonnements invisibles qui ont débouché sur la réponse donnée⁶. Toujours est-il que dans un premier temps, les aspects formels et l'appartenance des textes à des genres ou types d'écrits connus sont rarement mentionnés comme justifications des réponses. Les deux tableaux ci-dessous reproduisent des réponses courantes en 5^{ème} et en 4^{ème}.

	Textes éliminés	Justifications données
a)	1	<i>bourgeois</i> (texte source) est connoté « ordre » : la chambre 1 est une chambre en désordre, or « chez les bourgeois il n'y a pas de désordre, parce qu'il y a des femmes de ménage qui viennent ranger. »
b)	1	« Les murs et le plancher ne nous paraissent pas vieux »
c)	1	« C'est une chambre de crime. » « On pourrait croire à un cambriolage qui aurait mal tourné. »
d)	1	« Ça fait penser à une salle d'opération. »
e)	1	« C'est une pièce trop raffinée. » (<i>murs de safran</i>)
f)	2	« C'est une chambre à vendre. »
g)	2, 7	« Pour les pauvres, il y a trop de meubles, c'est trop beau. »
h)	3	<i>cellule</i> évoque la prison. « C'est une cellule d'emprisonnement d'une personne. »
i)	3	<i>corridor de couvent</i> : « si c'est un couvent, il y a des moines, et les moines sont célibataires. » Incompatible donc avec les <i>ménages</i> du texte source. De plus, « un couvent c'est propre », or on voit bien que dans le texte source, c'est sale !
j)	4	trop grande
k)	4	« Ça parle d'une chambre d'adolescent. »
l)	4	« La chambre est décrite comme une chambre 4 étoiles tandis que l'autre chambre est toute pourrie. »
m)	5	trop moderne
n)	6	« La soie c'est cher. »
o)	7	« C'est une chambre de deux personnes. »
p)	9	« Le lit du texte trop grand, c'est une trop belle chambre. »
q)	9	« On croirait que c'est une chambre de château. »
r)	9	« C'est un dortoir qui est décrit. »

Les textes éliminés

6. Je renvoie ici au numéro 41 de *Recherches, Traces*, dont l'éditorial et plusieurs articles développent cette problématique.

	Textes retenus	Justifications données
s)	2	<i>bourgeois</i> (texte source) est connoté « riche », or « la chambre 2 est une chambre de riche » (voyez son prix).
t)	3	Présence de l'adjectif numéral <i>vingt</i> dans les deux textes.
u)	4	« Nous choisissons le texte 4, parce qu'on s'attend à quelque chose de sombre et sinistre, et en vérité l'homme habite dans un superbe endroit. »
v)	6	Dans le texte source, on parle d' <i>odeur lourde de nourriture</i> , et « dans le texte 6 ça sent mauvais aussi » : <i>cela sentait la misère honteuse</i> .
w)	8	saleté, pauvreté.
x)	8	Contresens sur : <i>il n'était pas raisonnable de penser qu'elle avait été récemment habitée</i> . « C'est une pièce minuscule qui a déjà été habitée. » ⁷
y)	9	Présence des mots <i>escalier, muraille</i> .

Les textes retenus

Un petit nombre de réponses (**t**, **y**) s'appuient sur des mots communs aux deux textes. D'autres se fondent également sur des mots, au prix d'une réduction de leur polysémie (le verbe « sentir » en **v**), ou d'extrapolations qui renvoient à la connaissance du monde (**h**, **i**) ; le cas le plus fréquent est celui du mot « bourgeois », dont les élèves ne peuvent comprendre le sens dans le texte de Maupassant : pour eux, un bourgeois, c'est un « bourge » ! Au-delà du mot, ce sont les connotations qu'il véhicule et les jeux d'oppositions qui guident la réflexion : riche/pauvre (**s**), rangé/en désordre (**a**), luxueux/ « pourri » (**l**).

Le présupposé commun à ces réponses, c'est que la chambre dont il est question présente les mêmes caractéristiques que l'immeuble du texte initial. Dans la réponse **u**, ce présupposé est réévalué à la lumière d'un autre facteur : la situation scolaire elle-même, dont il ne faut pas oublier qu'elle informe la réflexion des élèves, et une certaine pratique, dans la classe, de la lecture de textes-pièges.

En filigrane se dessine dans ces réponses le portrait du personnage principal : il n'est pas riche (**n** : la soie, ce n'est pas pour lui), ce n'est pas un adolescent (**k**), et il vit seul (**o**, **r**). Cependant, très rares sont les élèves qui s'intéressent au jugement qu'il porte sur son existence : « une écœurante sensation de dégoût et une hâte de sortir de là » (texte initial) ; « il se dit qu'il fallait sortir de là » (texte 6).

À côté de ces critères (toujours très largement utilisés) apparaissent des justifications fondées sur des hypothèses quant à la nature des textes du corpus. Cela concerne surtout les textes non romanesques. Le texte 5 est généralement identifié, même si la réponse est souvent modalisée : *ça ressemble à une petite annonce* ; la réponse **m** ci-dessus (« trop moderne ») est exceptionnelle. *On dirait une pub*, avance-t-on à propos du texte 2, qui est aussi éliminé parce que *trop détaillé* : *il y a*

7. Dans une autre classe, la même erreur a abouti à rejeter le texte 8. Je n'ai pas assisté à la discussion des élèves et je n'ai pas compris leur raisonnement.

les dimensions, on dirait que tous les jours il passe devant et qu'il mesure !⁸ Le texte 7, qui fait moins partie des écrits familiers (revue spécialisée) est soit considéré comme semblable au texte 2 : *c'est une pub pour vendre des meubles. Ça fait penser à une description de télé-shopping* ; soit perçu comme ayant une fonction un peu différente : *C'est une notice*, et, plus mystérieusement : *c'est une description*⁹. Quant au texte documentaire, le plus proche des écrits scolaires, il n'est pas reconnu, sauf peut-être dans la réponse q (une chambre de château) ; j'ai toutefois trouvé ce commentaire : *ils ne décrivent pas la chambre du héros mais la manière dont il a rangé les choses*.

Le seul texte romanesque à susciter des remarques génériques est le texte 4 : *c'est dans un journal intime ; c'est une lettre et sa chambre est propre* (à noter la coexistence de deux types de critères).

IDENTIFIER, ANALYSER, CLASSER

Le travail de groupes ne donne pas lieu à une mise en commun exhaustive, qui serait fastidieuse. Je réduis la confrontation à un recensement au tableau des réponses, de la manière suivante, par exemple (« n » pour les textes éliminés, « ? » pour les textes possibles, « o » pour le texte choisi).

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
groupe 1	n	n	?	n	n	?	n	?	n
groupe 2	?	n	n	n	n	?	n	n	n
groupe 3	n	n	?	o	n	n	n	?	n

Le tableau se remplit au fur et à mesure de l'avancée du travail, ce qui permet aux groupes de se rendre compte de l'avancée des autres (*ils en sont déjà au 6, faut se dépêcher !*) Je n'engage pas de discussion très longue. J'explore simplement les points d'accord, en général le catalogue et la petite annonce, ce qui ouvre la voie à une recherche sur l'origine des autres textes : si ce ne sont ni des catalogues, ni des petites annonces, qu'est-ce que c'est ?

Un document est alors distribué, qui reprend les références en les classant par « genres » mais laisse des cases à compléter (annexe 2). À ce stade, les élèves ne connaissent toujours pas la bonne réponse. Je commente ces références, en montrant les livres, revues, catalogues, et en donnant des éléments de contenu, surtout pour les romans. Par exemple :

Bel-Ami : le héros de ce roman veut monter dans la société, devenir riche. Il est arrivé à Paris avec cette intention.

Journal secret d'Adrien 13 ans ^{3/4} : c'est un roman de littérature de jeunesse, traduit de l'anglais.

8. Réponse intéressante en ce qu'elle fait mention du personnage.

9. Là encore, il me manque un dialogue avec les élèves pour savoir ce qu'ils entendent par là.

Le Mystère de la chambre jaune : un crime a été commis dans un lieu clos, dont il est impossible que l'assassin soit sorti, et pourtant il demeure introuvable. Le célèbre journaliste Rouletabille va résoudre l'énigme.

Les Orpailleurs : autre roman policier ; le lieu du crime est particulièrement sordide et délabré.

Au Bonheur des Dames : c'est un roman qui se passe au 19^{ème} siècle, au moment de la naissance des grands magasins. Les vendeuses, qui venaient souvent de province, étaient logées sur place dans des chambres sous les toits.

La Vie quotidienne au temps de chevaliers : un ouvrage documentaire.

Cahiers de Système D : c'est une revue de bricolage, qui s'adresse à ceux qui veulent par exemple fabriquer eux-mêmes leurs meubles.

Toute la réflexion qui précède permet aux élèves de trouver rapidement les réponses. Il faut le souligner : dans toutes les justifications données, il y a peu de véritables erreurs ; la thématique de la pauvreté, de la saleté, que les élèves convoquent tous, est bien présente dans le texte initial. Ils n'ont donc pas tort... mais ils n'ont pas tout vu (ou pas su dire tout ce qu'ils avaient perçu).

La dernière étape du travail a donc pour but de montrer aux élèves que d'autres relevés que ceux qu'ils avaient faits spontanément les auraient mis plus vite sur la voie ou auraient corroboré leurs intuitions. Pour cela, je leur demande de renseigner un tableau. Les critères ne sont pas donnés d'avance, comme dans le tableau ici présenté (annexe 3) ; généralement j'en indique un ou deux (issus de la première phase du travail) et je demande aux élèves d'en trouver d'autres. Les réponses sont à formuler de façon binaire (oui-non) ou de manière plus détaillée : beaucoup, peu, temps du passé, etc. La case « personnage » (est-ce que c'est la chambre d'un personnage, perçoit-on la présence de personnages dans cette description ?) soulève d'intéressants problèmes : Géraldine (texte 5) est-elle un personnage ?

Ce tableau ne prétend pas rendre compte de tout ce qui oppose romans, textes documentaires, catalogue, etc. Il serait d'ailleurs facile de trouver des contre-exemples (des romans comprenant de longues énumérations, des phrases nominales, du vocabulaire technique). Mais il a l'intérêt de présenter des faisceaux de critères, dont la convergence permet de répondre à la dernière question (à quoi sert la description dans ces textes ?), où il s'agit d'articuler des choix d'écriture à une visée globale. Il s'agira ensuite, au fil des lectures et des travaux d'écriture, de complexifier cette approche, de mettre ces conclusions à l'épreuve d'autres textes.

J'ai eu l'occasion de tester la démarche en formation. Comme prévu, la différence entre les élèves et les lecteurs experts, c'est la priorité que les premiers donnent à des critères de contenu, qui n'interviennent que dans un second temps chez les experts, lorsqu'il faut trancher entre les différents extraits de romans. Le cheminement peut paraître long (deux ou trois séances), la démarche coûteuse, mais il faut le dire et le redire : dans toute activité didactique de classement de textes, de mots, de phrases, il est indispensable de laisser les élèves explorer les contenus. En faire l'économie serait finalement une perte de temps, et un non-sens dans le cadre de la discipline que nous enseignons.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LE CORPUS

TEXTE 1

Et il poussa les volets. Le jour livide du dehors entra, éclairant un désordre sinistre, entre les murs de safran. Le plancher était recouvert d'une natte jaune, d'un seul morceau, qui tenait presque toute la pièce, allant sous le lit et sous la table-toilette, seuls meubles qui, avec le lit, fussent encore sur leurs pieds. La table ronde du milieu, la table de nuit et deux chaises étaient renversées. Elles n'empêchaient point de voir, sur la natte, une large tache de sang.

TEXTE 2

Nuits bleues

ASKEDAL allie la qualité à la fonctionnalité avec des armoires hautes et profondes. Les petits spots encastrés créent un éclairage intime et soulignent le contraste entre les décors aulne et bleu.

ASKEDAL une série de meubles très robustes. Décor motif aulne sur p. de particules et de fibres de bois. Portes bleues ou en verre trempé. Boutons en aluminium coulé.

Cadre de lit. Dim. hors tout : 170x209 cm **1595F**

Couchage 160x200 cm vendu séparément, voir p. 324

Commode 4 tiroirs. Ouverture et fermeture sans heurt grâce au roulement à billes. 80x40 cm, H86 cm **1295F**. Voir aussi p. 336.

Armoire 280x60 cm, H236 cm. Cette combinaison avec 4 étagères et 4 tringles : **7220F**

TOUS CES MEUBLES SONT À MONTER SOI-MÊME

TEXTE 3

C'était une étroite cellule mansardée, ouvrant sur le toit par une fenêtre à tabatière, meublée d'un petit lit, d'une armoire de noyer, d'une table de toilette et de deux chaises. Vingt chambres pareilles s'alignaient le long d'un corridor de couvent, peint en jaune.

TEXTE 4

Samedi 11 avril

PREMIER QUARTIER

Nigel a une sacrée veine. [...] Sa chambre est immense et il a une chaîne stéréo, une télé *couleur*, un magnétophone, un circuit Scalextric, une guitare électrique et un ampli. Des projecteurs au-dessus de son lit. Des murs noirs, une moquette blanche et une couette avec des voitures de course imprimées dessus.

TEXTE 5

CHAMBRE MEUBLÉE confort, sécurité, étudiant, 1600F, TTC. Tél. 03 20 75 88 91. S'adresser 45 rue de Langres à Lille, demander Géraldine.

TEXTE 6

Sur son petit lit de fer, où la place de son corps avait fait un creux, il aperçut ses habits de tous les jours jetés là, vides, fatigués, flasques, vilains comme des hardes de la Morgue. Et, sur une chaise de paille, son chapeau de soie, son unique chapeau, semblait ouvert pour recevoir l'aumône.

Ses murs, tendus d'un papier gris à bouquets bleus, avaient autant de taches que de fleurs, des taches anciennes, suspectes, dont on n'aurait pu dire la nature, bêtes écrasées ou gouttes d'huile, bouts de doigts graissés de pomade ou écume de la cuvette projetée pendant les lavages. Cela sentait la misère honteuse, la misère en garni de Paris. Et une exaspération le souleva contre la pauvreté de sa vie. Il se dit qu'il fallait sortir de là, tout de suite, qu'il fallait en finir dès le lendemain avec cette existence besogneuse.

TEXTE 7

L'ensemble se compose :

- d'une commode à 5 tiroirs avec abattant formant coiffeuse ;
- de deux lits jumeaux ;
- de deux tablettes-chevet indépendantes des têtes de lit.

Les lits peuvent être soit rapprochés pour ne former qu'un seul grand lit, soit légèrement écartés, les têtes fixées au mur étant jointes, soit indépendants, les têtes de lit étant séparées.

Les tablettes-chevet mobiles facilitent ces dispositions et la finition des faces latérales des panneaux de têtes et de pieds, par des caches capitonnés avec passepoil sur le pourtour, permet une juxtaposition des panneaux ou leur séparation.

Les matériaux composant ces éléments sont les suivants : panneaux d'aggloméré pour le corps de la commode, les têtes et les pieds de lit, les tablettes-chevet. Tasseaux de 30x45 mm formant le bâti de la commode et les fausses épaisseurs des panneaux de lit. Stratifié imitant le bois plaqué sur certains éléments de la commode et des tablettes-chevet. Mousse de plastique de 10 mm d'épaisseur formant le capitonnage des panneaux de têtes et de pieds de lit. Tissu de revêtement pour ameublement, composé d'un jersey de nylon qui adhère à un support élastique habillant les façades des tiroirs de la commode, les panneaux des lits ainsi que les façades des tiroirs des tablettes-chevet.

TEXTE 8

La pièce était minuscule et, à moins d'imaginer un scénario catastrophe, il n'était pas raisonnable de penser qu'elle avait été récemment habitée. Un lavabo fendu en deux par le milieu, et dont l'émail était masqué par des concrétions jaunâtres, s'accrochait à une des cloisons, retenu par une tuyauterie curieusement tordue. La carcasse d'une penderie de toile plastifiée, ornée d'un motif fleuri, gisait renversée sur le sol. De grosses mouches bleues tournoyaient dans le réduit et fuyaient par les trouées du toit ; quelques ardoises ébréchées jonchaient le sol tapissé d'un linoléum crevassé par l'humidité. Le vasistas, à demi arraché, pendait sur ses gonds et une large flaque d'eau croupie occupait le centre de la pièce.

TEXTE 9

On accède aux étages supérieurs par un escalier de pierre encastré dans la muraille.

Les lits, les *couches*, sont carrés, parfois même plus larges que longs et immenses (jusqu'à quatre mètres de largeur !). L'usage n'est guère d'y dormir

seul, mais à deux, quatre, six, voire huit personnes ! Des lits plus petits, appelés *couchettes*, sont parfois munis de roulettes et peuvent se disposer pour la nuit autour du lit seigneurial. Celui-ci est placé sur une estrade surélevée de deux ou trois marches. Il est entouré de *courtines*, épais rideaux suspendus à une armature de bois, qui ferment totalement le lit, car on n'entretient pas de feu la nuit. La literie ressemble beaucoup à la nôtre : un *materas* (matelas) de paille ou de laine sur lequel est posée une *couette* de plumes que recouvre le *drap* de dessous, des couvertures de laine ou de fourrure, des oreillers recouverts de taies, des édredons... Dans ce lit, si grand qu'on ne peut le faire qu'à l'aide d'un *bâton de lit*, pour arriver à tendre les draps, l'habitude est de dormir nu. Avant de se coucher, on suspend ses vêtements à une tringle fichée dans le mur, on roule sa chemise sous l'oreiller pour la remettre au matin avant de se lever.

En dehors des lits, les chambres comportent des tapis et des poufs pour s'asseoir, des coffres où les vêtements sont rangés roulés et aromatisés par des coussinets d'herbes odoriférantes.

ANNEXE 2 : LES RÉFÉRENCES

Romans

Bel-Ami, Guy de Maupassant : texte initial et .

Journal secret d'Adrien 13 ans 3/4, Sue Townsend, Livre de Poche Jeunesse : .

Le Mystère de la chambre jaune, Gaston Leroux : .

Les Orpailleurs, Thierry Jonquet, Gallimard Série Noire 1993 : .

Au Bonheur des Dames, Émile Zola : .

Ouvrage documentaire

La Vie quotidienne au temps de chevaliers, A. Theis : .

Revue de bricolage

Cahiers de Système D n°86, 1976 (revue de bricolage) : .

Catalogue

Catalogue Ikea 1999 : .

Magazine de petites annonces

Inter 59 n°1146, 31 août 1998 : .

ANNEXE 3 : COMPARAISON DES TEXTES

	Romans	Documen- taire	Revue de bricolage	Catalogue	Petites annonces

Textes n°					
Phrases nominales					
Temps des verbes					
Indications chiffrées					
Vocabulaire spécialisé					
Abréviations					
Typographie					
Énumérations					
Personnages					
À quoi sert la description ?					